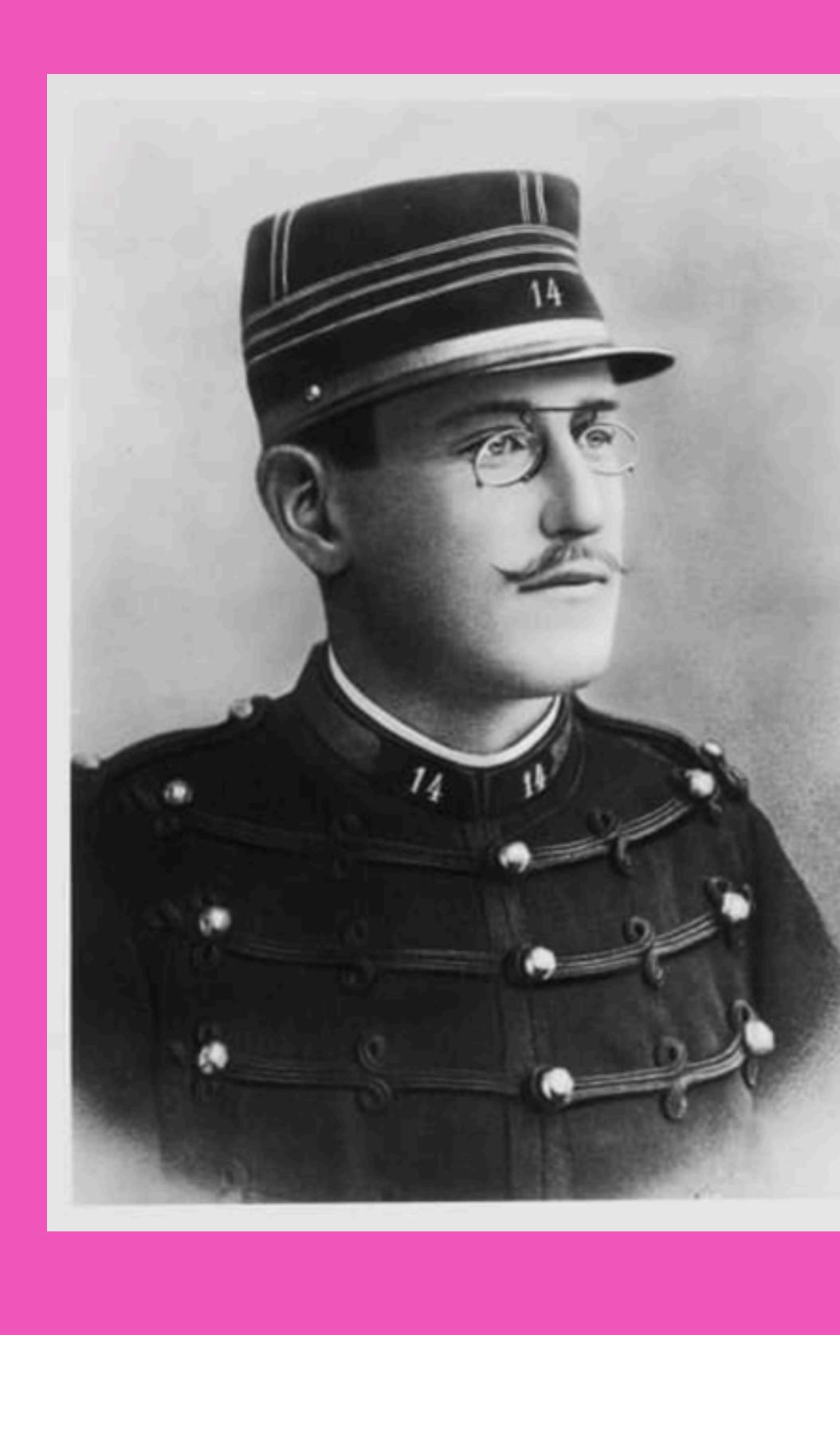
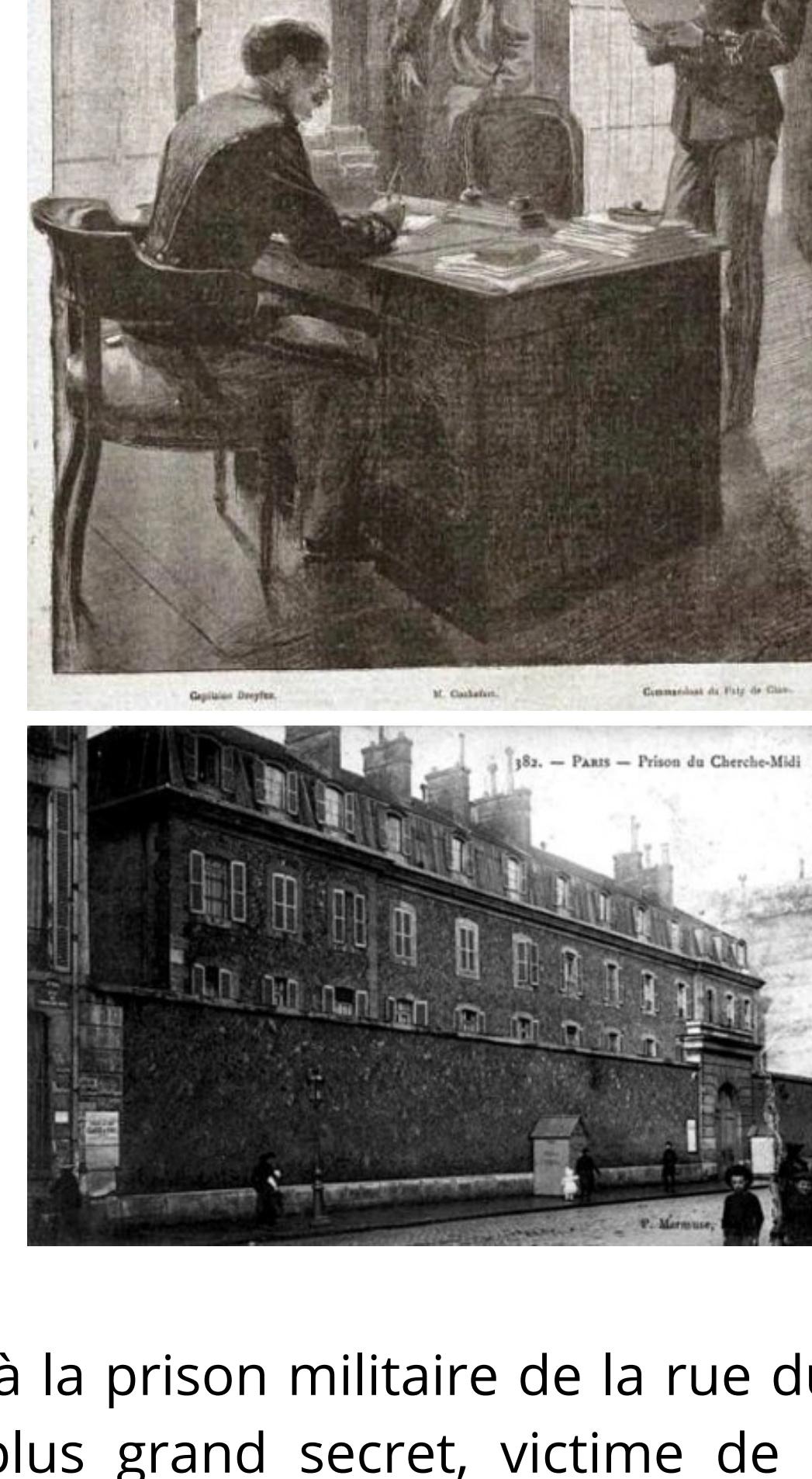


## OBJET : le stylo

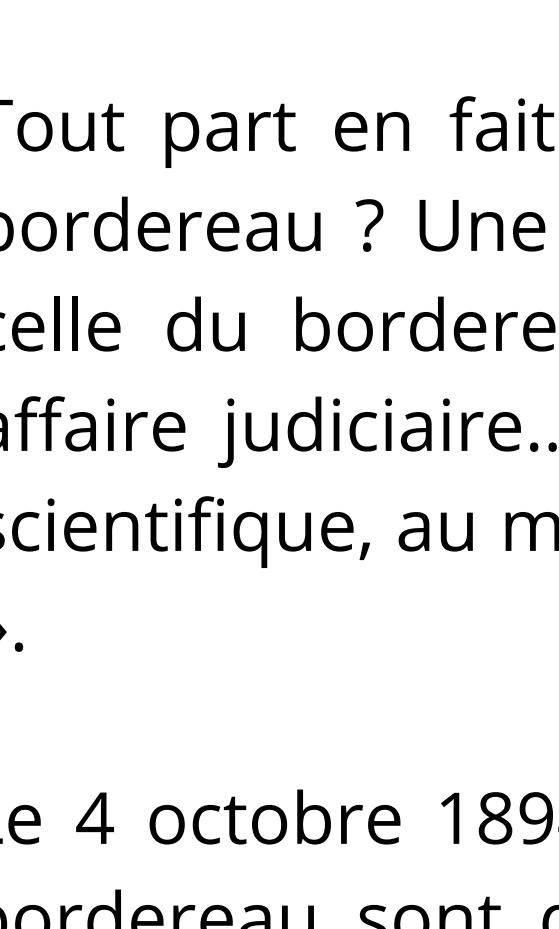


### Etre arrêté à cause d'un stylo

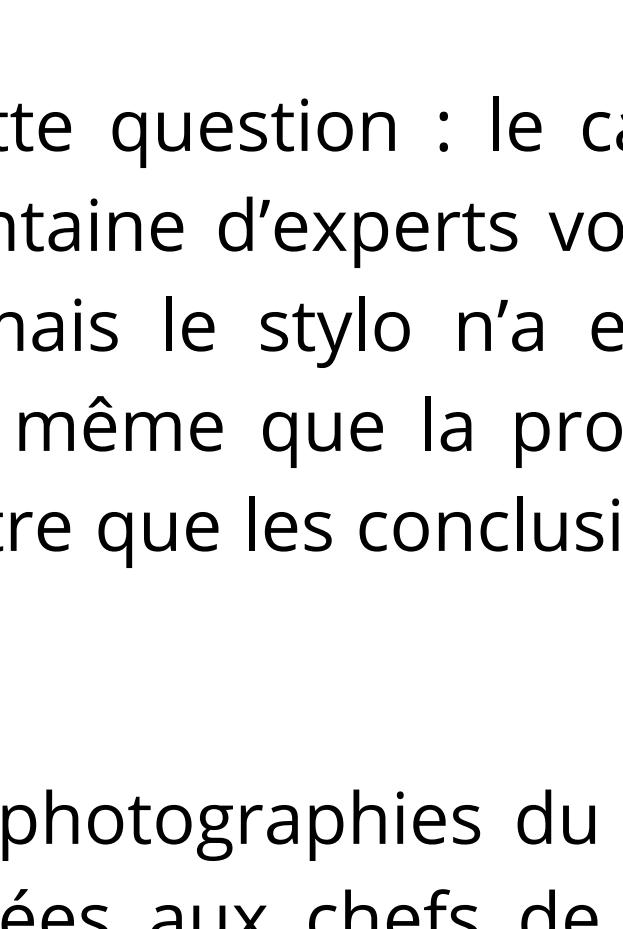
Le 15 octobre, à 9 h du matin, Dreyfus est alors convoqué en civil, pour une inspection générale du ministère, dans le bureau du chef d'état-major, en présence de Cochefert, chef de la Sûreté et l'archiviste Gribelin. Lorsqu'il arrive, Du Paty, prétextant une entorse du poignet, lui dicte une lettre contenant les principaux mots du bordereau, afin de le troubler. Une idée de Cochefert. Un revolver est sur la table... Le trouble de Dreyfus, qui ne comprend rien, le léger tremblement de ses mains, alors qu'il fait froid, sont considérés comme des preuves suffisantes de sa culpabilité. D'une voix tonnante, Du Paty s'adresse à Dreyfus : « au nom de la loi, je vous arrête ; vous êtes accusé du crime de haute trahison ». Dreyfus proteste : « prenez mes clefs, ouvrez tout chez moi, je suis innocent ! ».



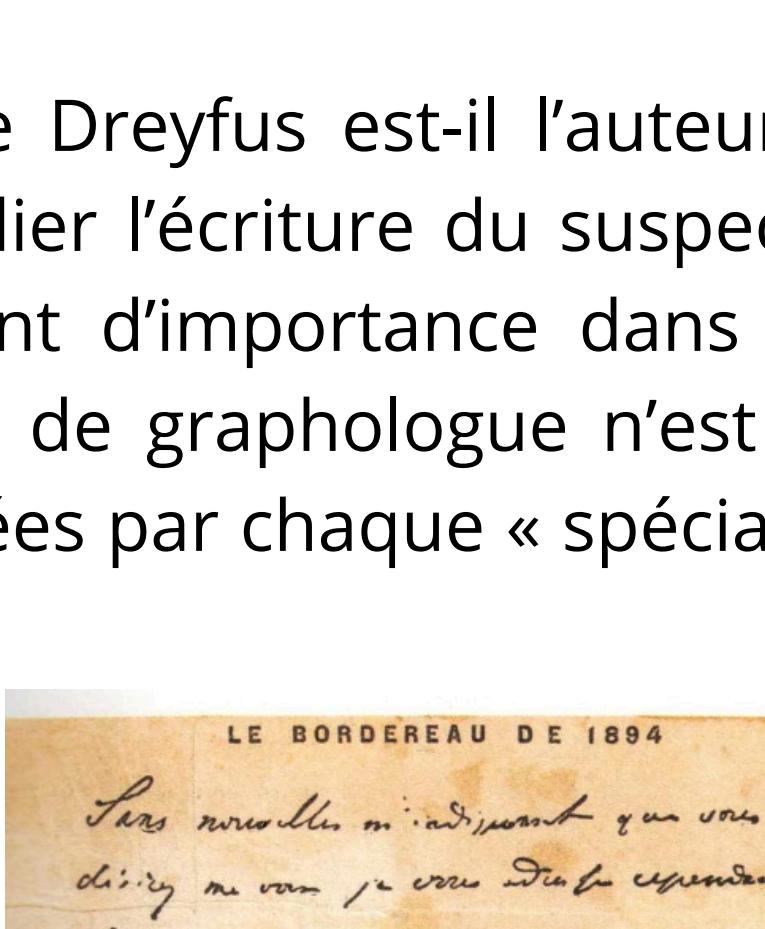
Dreyfus, qui a refusé de se tuer, est escorté à la prison militaire de la rue du Cherche-Midi, où il est incarcéré dans le plus grand secret, victime de « recommandations spéciales » écrites de la main de Mercier ! L'objectif était simple : éviter que quiconque ne puisse communiquer avec lui. Dreyfus n'aurait donc ni papier ni crayon afin de l'isoler physiquement et mentalement. Selon Fornizetti, le directeur de la prison, Dreyfus, au bout des dix jours, éprouvé par les ahurissantes dictées qui lui étaient imposées, était au bord de la folie. Pourtant, le 31 octobre, Du Paty dut admettre devant son supérieur, le général de Boisdeffre que la perquisition chez Lucie, la femme de Dreyfus, n'ayant rien donné, les experts en écriture étant divisés, la fragilité de la preuve était telle qu'« il y aurait peut-être lieu d'abandonner les poursuites ». D'autant que le procès-verbal l'accusant ne dépasse pas vingt lignes !



Mercier



Du Paty

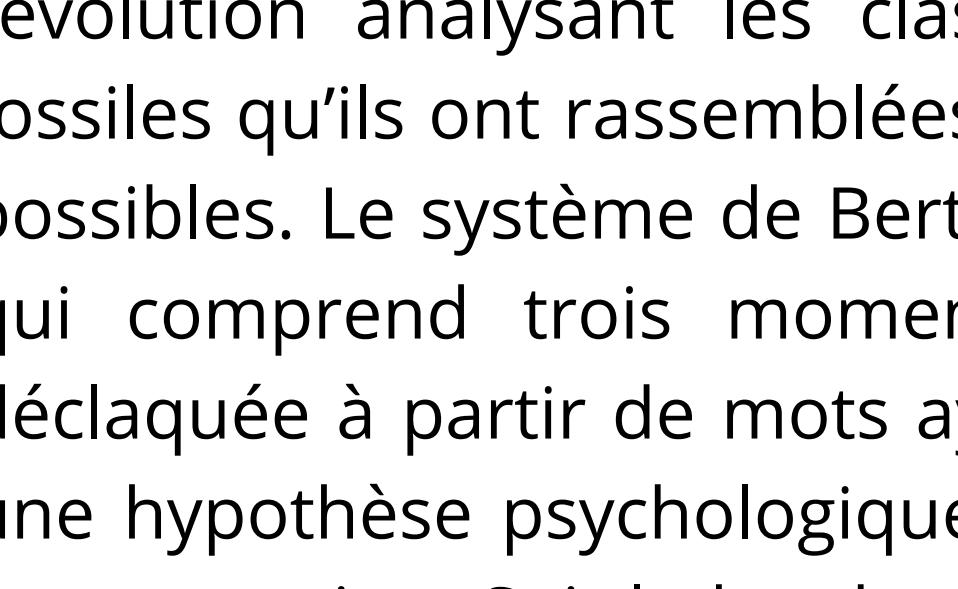


Fornizetti

Tout part en fait de cette question : le capitaine Dreyfus est-il l'auteur du bordereau ? Une quarantaine d'experts vont étudier l'écriture du suspect et celle du bordereau. Jamais le stylo n'a eu autant d'importance dans une affaire judiciaire... alors même que la profession de graphologue n'est pas scientifique, au même titre que les conclusions tirées par chaque « spécialiste ».

Le 4 octobre 1894, des photographies du bordereau sont distribuées aux chefs de service du ministère de la Guerre, et le général Deloye passe beaucoup de temps en comparaisons d'écritures infructueuses. Le surlendemain, à la suite d'un raisonnement fort logique et totalement erroné, les colonels Fabre et d'Aboville concluent que le rédacteur du bordereau est forcément un officier d'artillerie stagiaire. Après avoir établi les prétendues similitudes entre l'écriture de Dreyfus et celle du bordereau, ils avertissent le général Gonse qui en avertit le général de Boisdeffre. Le 7 au matin, le commandant du Paty de Clam, qui se pique de graphologie, rédige une note affirmant que la ressemblance des deux écritures rend nécessaire une expertise légale.

### Penser l'écriture : un concept grotesque, l'autoforgerie



Bertillon, une personnalité antisémite : entré à la préfecture de police en 1879, d'abord modeste employé, Bertillon a peu à peu mis au point la méthode anthropométrique qui permet de ficher et de reconnaître les individus à partir de leurs mensurations. Il a fondé le service de l'identité judiciaire, préfiguration des laboratoires modernes de criminologie, et jouit d'une excellente réputation (bertillonnage). Semblable aux théoriciens de l'évolution analysant les classes d'êtres vivants grâce aux collections de fossiles qu'ils ont rassemblées, il a répertorié toutes les formes de caractères possibles. Le système de Bertillon se fonde sur un raisonnement scientifique qui comprend trois moments : le bordereau est une écriture forgée, décliquetée à partir de mots ayant servi de modèles. Sur ce schéma se greffe une hypothèse psychologique concernant les stratégies de défense utilisées par un espion. Soit le bordereau est saisi en dehors de son domicile, et dans ce cas, il peut arguer des différences avec sa propre écriture pour dire qu'il n'est pas coupable ; soit le bordereau est saisi à son domicile même et dans ce cas, il utilise les ressemblances avec son écriture pour soutenir qu'on avait voulu le compromettre en glissant dans ses papiers un document dont il n'est pas l'auteur. Enfin, 3e étape : la démonstration est intégrée au sein d'une théorie d'ensemble, résumée par un schéma géométrique (un « diagramme »), destiné à montrer le fonctionnement du système de défense utilisé. Anatole France s'en moque dans L'Ile des pingouins, en évoquant la figure de Vermillard, « l'illustre expert en écritures ».

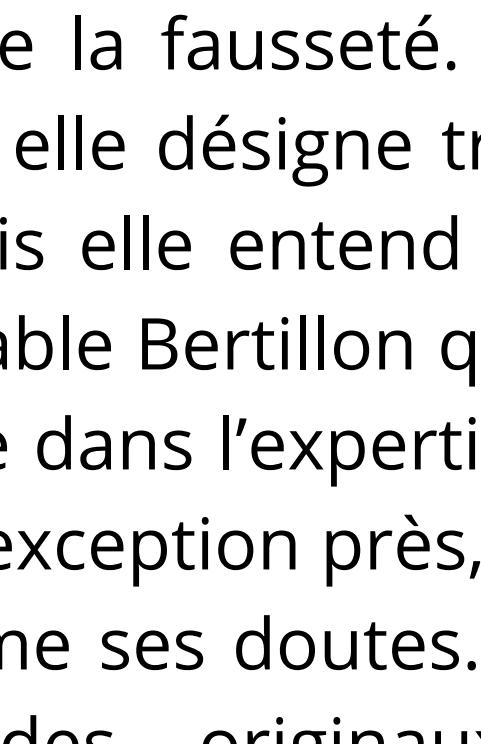
Le 9, le ministre de la Guerre, le général Mercier, demande au garde des Sceaux Guérin de lui indiquer un expert en écritures. Eugène Guérin désigne Alfred Gobert, expert de la Banque de France, qui se met aussitôt au travail. Le 13 octobre, Gobert remet un rapport négatif (parlant de « dissimilarités nombreuses et importantes ») et Mercier, célèbre pour son « flair d'artilleur », réclame une seconde expertise. Le préfet de police Lépine suggère alors Alphonse Bertillon, chef du service de l'identité judiciaire. Bertillon soutient que Dreyfus avait imité sa propre écriture en la mêlant à celle de son frère et de son épouse et en y introduisant quelques dissemblances (décrochements,

déplacements), afin de s'en « servir comme sauvegarde » en cas de découverte (mot « intérêt » était calqué) : c'est l'autoforgerie. Pour lui, « c'est la même personne qui a écrit la lettre et les pièces communiquées ». Mais Bertillon n'étant pas un expert, trois graphologues furent appelés en renfort : Eugène Pelletier, Étienne Charavay (archiviste-paléographe intégré, directeur d'une maison d'autographes) et Pierre Teyssonnières (plus discutable que les deux précédents). Ils remettent leurs rapports le 27 octobre : le premier refuse d'attribuer le bordereau à Dreyfus, les deux autres suivent Bertillon. Le 3 décembre, le commandant d'Ormescheville, rapporteur auprès du premier conseil de guerre, considère qu'il y a lieu de renvoyer Dreyfus devant un conseil de guerre. Au procès qui suit, les trois experts viennent déposer, suivis, le 21 décembre, par Bertillon. Pour mieux se faire comprendre et renforcer sa thèse de l'autoforgerie, ce dernier a préparé un étonnant schéma, le fameux Redan : pour rédiger son document, Dreyfus a utilisé plusieurs écritures, dont la sienne et celle de son frère, en prévoyant toutes les attaques et accusations possibles ; son système constitue une sorte de « citadelle logique », une place forte dont Bertillon a tracé le plan et qu'il présente dans un amphigouri : « citadelle des rébus graphiques, arsenal de l'espion habituel, travaux des maculatures machinées à double face », etc.

### Relancer l'enquête par le stylo

Dans l'immédiat, la condamnation de Dreyfus doit sans doute beaucoup plus au dossier secret qu'au bordereau, mais en publiant un fac-similé de ce dernier dans son numéro du 10 novembre 1896, Le Matin, qui a obtenu une photographie du bordereau, vendu par l'expert Teyssonnières, en publie un fac-similé. Mathieu Dreyfus s'adresse à une série d'experts en écriture internationaux – français, allemands, belges, suisses, italiens – qui établissent que le bordereau n'a pas été rédigé par Dreyfus. Il le fait reproduire par affiche. Un courtier en valeurs mobilières, Jacques de Castro, reconnaît l'écriture d'Esterhazy, qui est cependant mis hors de cause par le général Pellieux chargé de l'enquête.

Le 16 novembre 1897, Mathieu Dreyfus, en dénonçant Esterhazy, relance la machine judiciaire et par conséquent les expertises officielles. Trois experts sont nommés : Edmé Belhomme, Etienne Charavay et Pierre Varinard, « roquet hargneux » (Séverine, déjà commis pour la « lettre du uhlân » (lettre dans laquelle Esterhazy rêvait de voir Paris mis au pillage par 100 000 soldats ivres) qu'ils ont jugée douteuse, ce qui rassure. Charavay, déjà expert en 1894, est remplacé par un autre chartiste, Couard, un colosse, expert près le tribunal de Seine-et-Oise. Le 26, les trois hommes, qui subirent la pression militaire (ce que Zola dénonce dans son J'accuse...) rendent leurs conclusions : le bordereau est d'une écriture forgée, non naturelle et son auteur n'est pas Esterhazy !



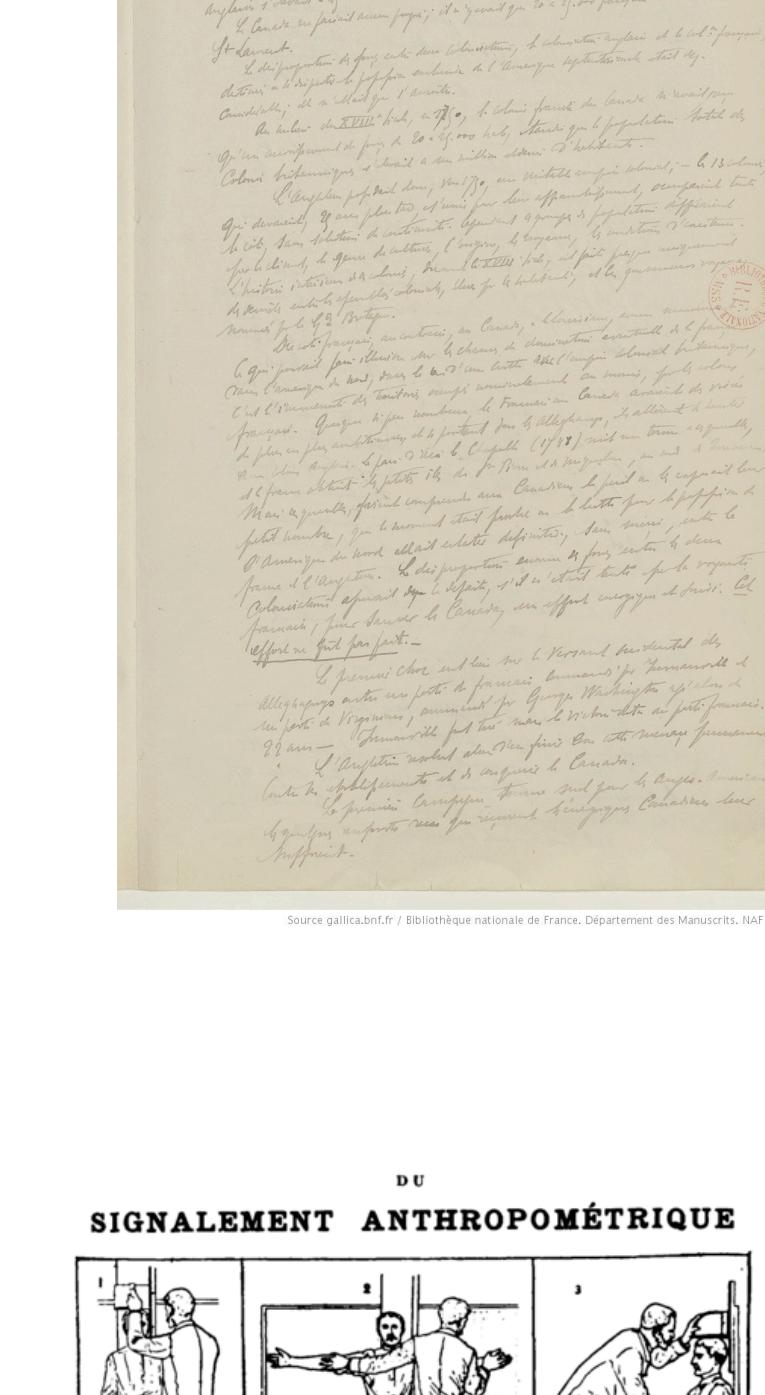
### Condamner Esterhazy par le stylo

Le procès finalement ouvert contre Esterhazy le 10 janvier 1898 est rapidement mené à huis clos, et l'accusé innocenté. Trois nouveaux experts avaient soutenu l'acquittement. Zola, armé de son stylo, répond à ce verdict en publiant son célèbre « J'accuse... ! », à l'origine de son procès. Dans Le Siècle, Arthur Giry, l'un des chartistes experts au procès Zola, démolit méthodiquement le faux Henry et en démontre la fausseté. Le 27 octobre 1898, la Cour de cassation ouvre son enquête ; elle désigne trois experts en papier et un expert en chimie pour l'encre, puis elle entend la plupart des experts du procès Zola, y compris l'indéboulonné Bertillon qui, le 12 février 1899, surprend en disant : « je n'ai pas confiance dans l'expertise en écritures » ; tous persistent dans leurs conclusions, à une exception près, Charavay (ami de Gabriel Monod et Anatole France), qui exprime ses doutes. Paul Meyer et ses confrères, qui disposent désormais des originaux, confirment qu'Esterhazy est l'auteur du bordereau. Mais, le 23 avril 1899, la Cour reçoit une lettre de Charavay attribuant à son tour le bordereau à Esterhazy. L'arrêt rendu en juin 1899, qui casse le jugement de 1894, fait référence aux expertises favorables à Dreyfus. Au procès de Rennes, on assiste à l'interminable défilé de 16 experts. Bertillon a été le deuxième appelé à la barre, juste après Gobert, et a pu, pour la troisième fois, faire sa démonstration durant deux jours de suite avec une règle et une pièce de 5 sous (soit, avec les questions, un total de quatre-vingts pages imprimées de façon compacte dans l'édition Stock des débats) et qui se terminera sous les rires de l'assistance.

Enfin, dans ses multiples attendus, la Cour de cassation dénonce les méthodes d'expertise dépourvues de valeur scientifique, et particulièrement les démonstrations de Bertillon. Elle rappelle que, « dans l'enquête de 1899, les professeurs de l'École des Chartes, Meyer, Molinier, Giry, commis en qualité d'experts, ont été unanimes à déclarer que ce document est de la main, non de Dreyfus, mais de l'ancien chef de bataillon d'infanterie Esterhazy. » La Cour affirme : « il reste acquis que le bordereau a été écrit par Esterhazy et non par Dreyfus ». Le 12 juillet 1906, l'arrêt de la Cour de cassation qui innocenté définitivement Dreyfus se fonde, en matière d'écritures, sur les dépositions des professeurs de l'École des chartes entendues en 1899, et sur l'expertise Appell-Darboux-Poincaré, de 100 pages, qui stigmatise le bertillonnage. En 1907 encore, l'Action française continuera à soutenir Bertillon, dans l'indifférence générale.

### Survivre par l'encre du stylo

Le stylo, c'est également l'outil qui permet à Dreyfus de tenir sur l'île du Diable. Grâce aux échanges épistolaires, avec sa femme Lucie, ses jeunes enfants, Pierre et Jeanne, ou son frère Mathieu, Alfred résiste, clame son innocence, demande la réouverture de son procès. Ses défenseurs s'efforcent de révéler à l'opinion les preuves de l'innocence de Dreyfus, dont la correspondance avec Lucie est réunie et publiée en mai 1898 sous le titre Lettres d'un innocent. L'écriture est pour lui source d'apaisement, de raison, d'évasion et de reconstruction. Quatorze cahiers d'esquisses de Dreyfus au bagne ont été aujourd'hui conservés. Dreyfus fait de l'écriture sa grande alliée face à l'épreuve : « je résisterai, je lutterai contre mon corps ; je veux vivre, voir la fin ». Après le procès de Rennes, Dreyfus rédige des carnets qui prennent la forme de souvenirs. En 1901 est publié Cinq années de ma vie, dévoilant sa vie en Guyane. Auteur de 665 articles évoquant l'Affaire de 1897 à 1901, Clemenceau trempe chaque jour sa plume dans une encre acide pour défendre un innocent dont le seul crime est d'être juif.



### Le + du Martinews

Pionnier de l'enquête scientifique, salué par Conan Doyle, dans Le chien des Baskerville, comme l'inspirateur de Sherlock Holmes, Bertillon est le premier à vouloir photographier une scène de crime. Mais il n'est pas convaincu par les empreintes digitales à la différence de Scotland Yard qui lui dame le pion au début du XXe siècle. Pédagogue et vulgarisateur, il met en place une véritable didactique qui accorde une large place à l'image (séries de nez, de fronts et d'oreilles, les planches colorées de la classification de l'iris, multiples portraits), puisque pour lui, le criminel-né existe, à l'instar de l'Italien Lombroso !

